

CONTEXTE ou Pourquoi avoir une stratégie pour l'ACT ?

À l'approche de la nouvelle période d'encouragement 2017-2020 de l'Office fédéral de la culture OFC (Message culture de la Confédération), il est temps que l'ACT se positionne concrètement par rapport à la politique culturelle et les régimes d'encouragement.

L'ACT doit se doter d'un profil avec un programme prioritaire, tenant compte des nouvelles conditions culturelles et associatives, ainsi que des exigences pour l'art du théâtre suisse en général.

Le présent dossier se base sur un état des lieux du théâtre et de la politique culturelle dressé à la demande du comité (mai 2015).

Le présent dossier a été discuté et approuvé par l'assemblée générale 2016.

ÉTAT DES LIEUX ou Quel est actuellement le rôle de l'ACT ? (2016)

L'ACT a des « points forts »

- * Avec plus de 700 membres issus de toutes les branches apparentées au théâtre, l'ACT a atteint une taille importante et représentative – parallèlement au SBKV et au KTV/ATP. Le nombre d'adhésions augmente. L'ACT a le potentiel d'un réseau reconnu par toute la scène culturelle suisse.
- * L'ACT dispose d'une offre de services compétente, efficace et reconnue dans les domaines du conseil juridique et entrepreneurial, du support administratif, de la formation continue, du réseautage et de l'information. En échange de leur contribution annuelle, les membres reçoivent une contrepartie fiable et de bonne qualité.
- * Les groupes régionaux ont un rôle particulièrement important en tant que lien entre les actualités locales et les intérêts interrégionaux.
- * Actives et actifs dans le théâtre, les représentantes et représentants de l'ACT ne connaissent que trop bien la gestion efficace et économique de ressources limitées. C'est une excellente compétence au vu de la coupure des ressources financières.

L'ACT a des « points faibles »

- * Malgré le grand nombre de membres et d'importants mérites dans le domaine du théâtre indépendant/professionnel (ensembles et maisons) depuis les années 80, l'ACT n'est pas assez connue par le public politico-culturel plus large. Bien que l'ambiance à l'interne soit bonne, l'ACT n'a pas l'attention qu'elle mérite et son influence s'en trouve amoindrie !
- * La scène théâtrale relativement homogène de l'époque est aujourd'hui fortement fractionnée : sous-disciplines, maisons, ensembles, solistes, formats et genres, pédagogie et médiation créent une diversité riche, mais opaque. De plus, le théâtre « indépendant » n'a plus de définition exacte et reconnue, tant au niveau du contenu qu'au niveau de la forme, que ce soit sur le plan artistique ou le plan politique, à l'interne ou à l'externe. Le terme « théâtre indépendant » est compréhensible dans sa dimension historique, mais il ne reflète plus la réalité culturelle et économique.
- * La diversité comme dilemme : les différences formelles, entrepreneuriales, personnelles et de contenu entre les productions et les projets (processus de création, production, amortissement à l'aide de représentations et de tournées) se font concurrence (finances,

agenda) et se heurtent aux limites des lieux de représentation et de leurs agendas (concepts et dates). Cela génère des conflits d'intérêts de tous genres à l'interne de l'ACT.

- * À l'interne, le discours artistique (qualité et professionnalité) et le débat politico-culturel (rôle, financement, promotion, coopération et lobbying) ne sont pas assez développés. Cette lacune a des conséquences sur la perception publique de la compétence et de la représentativité de l'ACT.

PERSPECTIVES ou Quels sont les défis de l'ACT ? (2016 ff.)

- a. Le débat autour du rôle social du théâtre et de son financement devient (encore) plus compétitif. Par rapport à la charge totale (budgets culturels, recettes du public, fonds de tiers, sponsoring), le théâtre (institutions, maisons, festivals, tournées, modèles d'encouragement) continue à recevoir une partie des fonds publics plus importante que d'autres disciplines artistiques. Par conséquent, comme plateforme de discussion publique, le théâtre est soumis à une pression de légitimation particulièrement forte. De plus, le caractère live du théâtre – et plus spécifiquement du théâtre indépendant – le rend plus vulnérable aux attaques d'ordre éthique, de goût, de financement ou d'organisation de la part du public.
- b. La mode des Events et Festivals qui règne dans le secteur culturel privé en fait une sorte de « concurrence involontaire » pour le théâtre. Tout devient théâtre !
- c. Les « maisons » de théâtre créés pour le théâtre professionnel/indépendant se sont émancipées de la scène indépendante, que ce soit sur le plan artistique, opérationnel ou personnel. Tendance grandissante.
- d. L'unité entre les différentes disciplines culturelles et leurs milieux, qui agissait comme un mouvement correctif à la société civile, fait partie de l'histoire. La concurrence matérielle et artistique/de contenu à l'intérieur des disciplines et entre les différentes disciplines devient plus féroce (par ex., auteurs versus curatorium, mélange de genres).
- e. Dans le milieu politique, le théâtre a perdu son statut d'espace citoyen, où l'on se rend pour voir et être vu. Aujourd'hui, la politique culturelle danse sur les parquets des musées, des vernissages, des festivals de musique et de films.
- f. À l'avenir, l'OFC va relier le subventionnement d'associations et d'institutions interrégionales à la capacité et à la volonté de réseautage de ces dernières (coopérations, fusions).
- g. Tant les médias privés que ceux du service public accordent davantage leur attention aux disciplines des arts, du film et de la musique qu'au théâtre. Même la littérature, discipline qui se prête à l'impression, reçoit davantage de mise en valeur. Ceci est vrai pour le domaine de la publication ainsi que pour le domaine de la (co-)production. Tendance grandissante.

CREDO & OBJECTIFS ou Que devons-nous accomplir ? (2017-2020)

CREDO

- L'ACT et ses membres interviennent de façon visible et audible en tant que représentantes et représentants de la société. Nous participons aux débats de société dès que cela s'avère nécessaire : sur scène, dans les ensembles, lors de la médiation, dans le jeu et dans la (co-)production, lors de débats et de la définition de sujets, de façon verbale, musicale, expressive. Le théâtre n'est pas une affaire privée. La scène théâtrale est en soi créatrice d'opinion publique : de par la forme, le fond, la politique (culturelle). Le réseau de l'ACT encourage et demande explicitement cette compréhension-là du théâtre.
- Les membres de l'ACT peuvent compter avec une offre de services importante, efficace et adaptée au quotidien.

OBJECTIFS

Les activités et les services de l'ACT ont les objectifs suivants :

- I. Agrandir la base des membres et encourager leur progression qualitative, c'est-à-dire leurs compétences théâtrales, culturelles, politiques et entrepreneuriales.
- II. Parler sur un pied d'égalité avec les organes d'encouragement des villes et cantons, ainsi qu'avec les maisons de théâtre, afin de maintenir un théâtre diversifié et doté de ressources suffisantes.
- III. Diffuser un discours pertinent sur la qualité et la professionnalité de la création théâtrale contemporaine.
- IV. Être perçu et reconnu en tant que partenaire important concernant le réseautage et la coopération par les autres organisations de la scène théâtrale et culturelle de la Suisse (ASSITEJ, KTV/ATP, SBKV, SSRS, SBV).
- V. Disposer d'un bureau doté des compétences et du personnel nécessaire lui permettant d'agir et de réagir de façon flexible et proactive en tout temps.
- VI. Coopérer avec les groupes régionaux de l'ACT et les soutenir activement.
- VII. Renforcer le domaine des *performing arts* au sein de l'association faitière Suisseculture.

PRIORITÉS ou Que doit réaliser l'ACT concrètement ? (2017-2020)

1. Lancer une offre de formation continue pour les membres de l'ACT (1^{re} étape) basée sur un nouveau concept et, si nécessaire, coopérer avec d'autres associations/institutions (2^e étape) dans les domaines suivants : politique d'encouragement, culture d'entreprise, image de la profession, relation publique, politique (culturelle). ****
2. Obtenir de l'OFC des subventions sur la base de prestations pour la période 2017-2020.***
3. Créer, en coopération avec les maisons de théâtre et les groupes régionaux, une base de données de leaders d'opinion actifs et actives dans les domaines de la politique, la culture, l'économie, les médias, etc. qui partagent une affinité théâtrale.***

4. Adapter la stratégie financière et les statuts de l'ACT.**
5. Créer et diffuser un *claim* de l'ACT en tant qu'acteur important du théâtre (logo/badge/carte postale).**
6. Réaliser chaque année, en coopération avec d'autres organisations, deux à trois actions ou événements interrégionaux en lien avec l'actualité du théâtre, de la société ou de la politique culturelle.***
Institutionnaliser une table ronde avec les organismes d'encouragement (avec les groupes régionaux de l'ACT).**
7. Rédiger un mémorandum sur la conception du rôle des maisons (subventionnées) dans la scène indépendante/professionnelle du théâtre suisse. Rédiger une charte du théâtre : Quelle signification, quels effets le théâtre indépendant peut/doit/devrait-il avoir ? ***
8. Prises de position sur les actualités sociétales et politiques dans le contexte du théâtre.*

*** Revêt une importance décisive pour l'agenda 2017-2020 de l'ACT.

** Activités à planifier et à réaliser.

* Fait partie du quotidien de l'ACT.

Lucerne, 19 mars 2016 / Assemblée générale de l'ACT